

**Texte du collectif bancs publics à l'attention des membres du Conseil Communautaire de Sète Agglopôle**  
**Jeudi 19 mai 2022, Espace Fringadelle à Bouzigues**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les élu·e·s communautaires,  
Nous vous remercions d'accorder la parole quelques instants au Collectif Bancs Publics créé en octobre dernier par des habitants de Sète pour s'opposer à la construction d'un parking souterrain de 300 places, sous la place Aristide Briand.  
Il comprend près de 2000 membres, à 90 % Sétois ou voisins et nous recueillons chaque jour de nouvelles signatures pour notre pétition, signée déjà par 13000 personnes.

Par notre présence sur la place nous avons stoppé diverses entreprises ;  
En saisissant la justice à la fin du mois de décembre, nous avons contraint la municipalité à repousser les travaux de démolition de la place qu'elle avait annoncé vouloir commencer début janvier sans aucune autorisation d'urbanisme.  
Le Permis de démolir déposé par la Ville  
et le Permis de construire déposé par la Société publique locale du bassin de Thau, la SPLBT, n'ont toujours pas, à ce jour, été publiés.

Ce projet de parking est en contradiction formelle avec les objectifs du SCOT et du PDU adoptés par votre collectivité, et repris dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sète.

Ces documents doivent être compatibles avec les documents de planification de rang supérieur, exigence rappelée à votre collectivité par l'Etat en novembre 2019 dans ces termes :

- entrer dans un cercle progressivement vertueux en favorisant les modes de déplacements alternatifs à la voiture particulière et d'autres formes urbaines.
- choisir les modes de déplacements les moins polluants et les plus économes en énergie, au regard des enjeux environnementaux et des variations des coûts de l'énergie.

À l'heure où l'urgence climatique s'impose de plus en plus, au moment où des études scientifiques prouvent que les effets de la pollution de l'air liée au trafic automobile sur la santé humaine sont désastreux, cet investissement est totalement inapproprié.

De plus, ce projet représente, en l'état actuel, un coût prévisible d'environ 11 millions d'euros à la charge de la SPLBT, auquel s'ajoute le coût de démolition et de réaménagement de la place d'environ 4 millions d'euros, à charge de la ville de Sète. Cela représente un investissement total de 50 000 euros par place de parking. C'est considérable et difficilement amortissable par la SPLBT, épinglée par la Chambre Régionale des Comptes, dont votre collectivité est le principal actionnaire avec la Ville de Sète.

Les prêts accordés à la SPLBT pour réaliser la construction de ce parking sont garantis par l'Agglomération et la Ville de Sète et donc par les contribuables de la ville de Sète et des communes de l'Agglopôle.

Le taux de remplissage constaté des 3 parkings existants (Victor-Hugo, des Halles, du Canal) est de 20 à 30%, 10 mois sur 12 !

Hors des périodes d'affluence touristique, ce sont donc les contribuables, qui paient les places de stationnement. Ce seront eux, finalement, qui participeront au remboursement de ces prêts.

Nous estimons de notre devoir de vous alerter sur cette situation préoccupante :

Ce projet de parking est néfaste pour l'avenir des Sétois et de tous les habitants de l'agglomération. D'autres alternatives respectueuses de l'environnement, du bien-être et de la santé de nos concitoyens existent et bien moins onéreuses.

Ne pensez vous pas, mesdames et messieurs les élu·e·s communautaires, qu'il serait raisonnable de retirer ce projet ?

Mesdames et messieurs les élu·e·s communautaires, nous vous remercions de nous avoir écoutés.